



Horizon Neuf

Edité par l'Association Loisirs et Culture

Juillet Août Septembre

HORIZON NEUF N° 298

Edition bilingue Juillet 2019

Directeur de publication : Monique Rosfelder
6 rue Muhlmatt – 67210 VALFF 03 88 08 20 96

Rédaction participative - Mise en page : Jérôme Bour - Coralie Lasseur -
Emmanuelle van der Giessen

Crédits photographiques : associations et particuliers

Tirage en 400 exemplaires

Courriel : Horizonneuf.valff@orange.fr

Imprimerie : Association Loisirs Culture et Plein Air

Photo de couverture : Vue sur le Piémont à partir de Valff, Juin 2019 (Photo J. Bour)



Sommaire

Horizon associatif	4
Horizon municipal	13
Horizon historique	26

Editorial

Chère lectrice, cher lecteur,

A la lecture de ce numéro, vous vous apercevrez que nous avons donné une place importante à Antoine Muller qui nous a quittés en avril. Nous avons estimé que cet hommage - rendu unanimement par la famille et les habitants de Valf - allait de soi. Ce bulletin «Horizon Neuf» a été une de ces multiples œuvres et Antoine nous a passé le témoin, afin qu'à notre tour, nous poursuivions ce qu'il a entrepris avec tant de dynamisme.

Avec l'été, voici revenu le temps des vacances pour beaucoup d'entre nous. Moment de calme, de retrait, ou d'aventures. N'oublions pas cependant ceux qui nous permettent de profiter de ces temps de loisirs et soyons aussi - même et surtout pendant cette période - respectueux de la nature.

La rédaction a prévu par ailleurs d'éditer un bulletin spécial qui portera le numéro 300. Ce sera l'occasion pour les différentes associations de revenir sur leur histoire respective et / ou de souligner un événement majeur qui les a marquées.

La rédaction vous souhaite d'agréables moments de lecture et un agréable été.

Horizon associatif

Merci Antoine



Antoine Muller nous a quittés le jeudi 11 avril et son départ a laissé un grand vide. Il est difficile de résumer une telle vie tournée vers les autres, tant elle a été riche et féconde. Il est également peu aisé d'énumérer les différents domaines – au risque d'en oublier – dans lesquels Antoine s'est investi. La rédaction de Horizon Neuf - son « bulletin » comme il disait – voudrait lui rendre hommage car il en a fait, avec d'autres artisans du village, un organe d'information qui était pour l'époque d'alors d'avant garde.

En 1964, l'abbé Holtzmann diffusait le premier bulletin sous le nom de « bulletin de liaison », qui devait devenir plus tard « Horizon Neuf ». Dès 1973, après son départ, Antoine a pris la relève pour la rédaction et l'impression du bulletin : celle-ci se faisait d'abord au

presbytère, puis à son domicile de 1989 à 1996, puis ensuite à la mairie.

Au niveau de l'association Loisirs et Culture de Valf, il a participé dès l'année 1965 au comité de gestion chargé des travaux d'aménagement de l'ancienne grange du presbytère et par la suite il a assuré la gestion et l'animation du foyer culturel. Dès 1966, il a contribué à l'organisation annuelle de la fête de Noël des personnes âgées.

Antoine a ensuite consacré de plus en plus de temps au patrimoine local. Il participe activement au recensement des croix rurales, des monuments funéraires, des statues exposées dans les églises et chapelles. Son investissement le pousse à s'intéresser à la restauration des croix dégradées par les intempéries et il mène à bien plusieurs restaurations.

Une nouvelle passion apparaît : Antoine se lance « dans une aventure passionnante » (ce sont ses propres termes) et recherche d'abord ses ancêtres en remontant jusqu'en 1700. Là encore, il n'hésite pas à aider de nombreuses personnes qui le sollicitent pour établir leur arbre généalogique.

On pourrait poursuivre longtemps ainsi, et citer ses multiples collections de photos qui retracent la vie de nos différentes associations, les cartes postales de Valf, les images pieuses ... Vous l'aurez compris, Antoine s'est donné corps et âme pour son village qu'il affectionnait tant. Son départ nous implique fortement et son plus grand soulagement a été que sa famille poursuive son œuvre. Pour nous tous, la meilleure façon de lui rendre hommage et de lui dire MERCI, est d'essayer de poursuivre l'action qu'il a initiée pour le plus grand bien du village. N'oublions jamais ce que nous devons à nos prédécesseurs et soyons fiers du travail réalisé ensemble.

Merci Antoine !

(Nous reproduisons ici l'hommage de sa fille Nicole à son père)

Mon Papa,

Je ne pensais pas que ce jour arriverait si vite, et que je ne verrais plus ton petit signe de la main derrière ta fenêtre.

PAPA, comment résumer ta vie, après un tel parcours, par où vais-je commencer ? Le livre de Ta vie est si épais. Depuis ton départ, on parle beaucoup de toi, dans les rues de ton village, aux alentours et tu te rends compte même sur facebook.

ANTOINE, une belle personne,
ANTOINE, un Brave homme avec un grand B,
ANTOINE, une mémoire vivante de Valff,
ANTOINE, un homme avec une grande richesse humaine,
ANTOINE ,avec une foi inébranlable etc...



Effectivement dès ton plus jeune âge, tu étais servant de messe, sacristain, puis membre de la chorale. Des heures de répétitions et de chants. Toujours avec cette belle voix et ton cœur. Ce fut un bonheur pour toi, d'avoir encore pu partager en novembre dernier le traditionnel repas Ste Cécile avec les membres de Ta chorale, Merci à tous.

En 1960, tu t'engages encore sur un autre chemin pour partager davantage ta Foi. Tu deviens Adorateur au Mont Ste Odile, responsable du groupe du secteur d'Obernai durant 25 ans. Passion que tu as également partagée avec Jeanne-Marie.

Avec l'arrivée de l'Abbé Holtzmann à Valff, tu t'engages dans l'Association « Les Genêts d'Or » au col du Bonhomme. Que de belles rencontres et que de souvenirs , même pour nous tes enfants. Puis tu participes au jumelage de la paroisse de Valff à la paroisse de Schiltach. Comment oublier les jeux « Spiel ohne Grenze », on en a encore parler l'autre jour.

Pendant plus de 20 ans tu as assuré la rédaction et l'impression de la revue Horizon Neuf. Nous avions une vraie imprimerie à la maison et souvent nous devions aider à l'assemblage de la revue. Puis le foyer fût construit ; beau lieu de rencontres et de partage. Tu t'en occupais comme de ta propre maison. Et bien sûr , tu assureras la présidence de l'Association Loisirs Culture et Plein Air pendant presque 20ans.

En dehors de tes énormes engagements associatifs ,tu étais au service de la commune et adjoint au maire. Notre sonnette à la maison chauffait souvent , tu étais là, toujours dispo, prêt à renseigner tout le monde, le village, les églises, les champs et les forêts n'avaient pas de secret pour toi. Et ce n'est pas tout . Au moment de ta retraite, tu te lances dans les recherches généalogiques, toujours à fouiller dans le passé, à travers le monde entier .Des heures à déchiffrer, à écrire avec 2 doigts avec ta symbolique machine à écrire , tu laisses un trésor inestimable. Ta précieuse boîte métallique renferme tous les documents sur notre passé , souvenirs d 'enfance et sur la 1ère page de chaque classeur tu as marqué :

« Chers Enfants, Aimez vous comme vos parents vous ont aimés
Soyez unis et gardez le souvenir de votre père et mère »

Quel beau message !

Je ne peux pas finir sans parler de tes nombreux classeurs verts qui renferment le passé et le présent de VALFF.



Recherches durant de nombreuses années jusqu'à il y a 2 mois, tu découpais et classais chaque photo et article relatif à ton village. Des milliers de pages classées avec une minutie hors du commun, un travail extraordinaire, une fierté pour toi. Tu sentais tes forces diminuer, mais tu ne pouvais pas partir et abandonner ton trésor. Sois rassuré, il y a quelqu'un qui t'a fait une promesse, c'est Frédo ton petit fils qui depuis quelque temps, avec la complicité de son père, continue ton œuvre. Papa aujourd'hui tu peux dormir tranquille, tes articles font le tour du monde sur le site de Valva à Valff. Ensemble ils continueront à partager cet héritage historique et parler de ce beau village que tu aimais tant.

PAPA, un grand Homme, une Légende, un grand Coeur,

mais pour nous, un PAPA tout simplement.

Un PAPA qui nous manque déjà

Un PAPA heureux quand je lui apportais les fruits de son jardin et de son verger,

Un PAPA fier de nos derniers grands repas de famille

Un PAPA triste après le départ de Jean-Louis et Jeanne-Marie

Un PAPA qui disait toujours « On Verra »

Un PAPA avec qui nous avons passé une dernière année extraordinaire. Il partageait une grande complicité avec Dédé qui était toujours prêt à déplacer des montagnes pour lui, à partager un apéro, à réaliser ses souhaits et son dernier souhait était de venir une dernière fois à la fête paroissiale à Valff dimanche dernier. Une vraie expédition, mais une grande réussite. Du bonheur pour tous. Un dernier Au revoir.

PAPA, j'aurais encore tellement de choses à dire, mais je sais que maintenant je dois te laisser partir et rejoindre MAMAN, JEAN-LOUIS et JEANNE-MARIE qui t'ont tant manqué. Mais aussi Mairaine, Onlonc, Marc et Papi Mer .

Là où tu seras, continue à chanter, à nous envoyer des messages d'Amour, à répandre ta lumière, et avec Ste Odile à veillez sur nous. Les derniers temps, tu nous disais toujours et ce furent aussi tes derniers mots « MERCI POUR TOUT ».

Mais moi aussi je veux te dire MERCI , MERCI A TOI PAPA, et je crois qu'aujourd'hui c'est à ton village, à tes enfants, tes petits et arrières petits enfants de te dire tout simplement MERCI pour ce bel héritage historique, pour ce bel héritage d'Amour. « MERCI POUR TOUT ».... et ne t'inquiète pas, je classerais bien sûr mon discours dans ta précieuse boîte métallique et je la donnerais à Frédo. , Comme promis. Salut « PAPA »

NICOLE

VALFF le 15 Avril 2019

Amicale des Pêcheurs

En ce début d'été, la pêche bat son plein à la gravière ! Les chaudes journées de Juin ont enclenché la fraie des derniers poissons. Il est maintenant temps pour eux de se nourrir. Pour nous autres pêcheurs, c'est le bon moment pour tenter de les attraper. A l'ombre des grands arbres, au calme, il fait bon se poser au bord de l'eau cristalline. Plus de stress, que du plaisir, l'endroit est idyllique ! A nous les carpes, gardons et autres sandres ! D'ailleurs il reste encore quelques cartes de pêche en vente !



Ce printemps a été pour l'association, le cadre de deux manifestations : la pêche au coup du 8 mai et la pêche nocturne du 15 juin.

Le temps fut très maussade en ce 8 Mai mais les pêcheurs eurent un succès fou : plus de 360 kg de poissons sortis en 6H30 par les 21 équipes ! Le record de poids a été battu ! Bravo à nos pêcheurs qui ont su braver le vent et la pluie ! Ils ont tous été récompensés par un lot. Merci aux nombreuses personnes venues boire un verre, manger un bout ou simplement soutenir notre association ! Merci également aux artisans et commerçants de Valff et environs pour leur soutien indéfectible !

Le samedi 15 Juin fut également une belle journée pour les pêcheurs. Ils ont pu déguster nos délicieuses tartes flambées tout en taquinant les nombreuses carpes, tanches, carrassins et autres gardons de l'étang jusqu'après le coucher du soleil.

La dernière manifestation de l'association aura lieu le dimanche **15 Septembre** à partir de 8H. C'est la pêche de vidange de l'étang. Il s'agit d'attraper le maximum de poissons pour les immerger dans la gravière. La pêche est gratuite et ouverte à tous, détenteur de la carte de pêche ou non. Un repas est prévu : «Le fameux jambon à l'os accompagné de ses salades».

Il faut simplement réserver sa place et son repas au **03 88 08 18 04** ou au **06 34 17 75 41**.

Au plaisir de vous voir au bord de l'eau !

Sapeurs Pompiers

Nous remercions tous les participants et plus spécialement les bénévoles qui ont contribué à la bonne organisation de notre 25^{ème} marche populaire.



Backstage

Comme chaque été en Juillet et Août, un marché paysan, artisanal et artistique prend ses quartiers tous **les lundis à partir de 17h dans les rues de Dambach-la-Ville** à proximité des remparts. BACKSTAGE aura le plaisir d'animer ce marché le **15 juillet** à partir de 18h00. Rejoignez-nous nombreux et laissez-vous tenter !



Donneurs de sang

Les prochaines collectes de sang par l'Établissement Français du Sang, le **19 septembre** et le **14 novembre 2019** de 17H à 20H à la salle polyvalente de Valff.



Comme d'habitude, nous comptons sur une présence nombreuse de nos fidèles donneurs et nous invitons tous les jeunes et moins jeunes à venir offrir leur sang pour cette noble cause qui permet de sauver des vies. Les malades ont besoin de vous, pensez-y, personne n'est à l'abri d'un accident ou d'une maladie nécessitant les produits sanguins à ce jour **irremplaçables**.

Une collation est offerte à chacun, ce qui permet de passer un agréable moment en fin de collecte.

Amicale des Retraités

Les responsables de l'amicale des retraités se réjouissent d'accueillir leurs anciens amis(es) ainsi que toutes les personnes de plus de 60 ans de Valff et des villages environnants pour passer ensemble des après-midis récréatifs. La première rencontre aura lieu le **3 Septembre** à 14 heures au foyer culturel. Par la suite ces rendez-vous auront lieu tous les 1er et 3e mardis du mois.

Venez vous joindre à nous, amenez vos amis et connaissances pour passer quelques heures de détente en jouant aux cartes ou simplement pour un brin de causerie autour d'une table garnie de café, thé et gâteaux.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner au **09 51 47 88 18**

FC Valff



Après une saison un peu spéciale pour le FC Valff, puisque sans équipe 1, nous avons malgré tout, réalisé une saison satisfaisante pour le club. Les résultats sur le terrain pour les 4 équipes inscrites, ont également été satisfaisants, même si le classement ne reflète pas toujours la valeur des joueurs.

L'équipe senior, évoluant en district 8, termine la saison à la 8ème place et les super vétérans quant à eux terminent en 7ème position.

Chez les jeunes, la nouvelle équipe U15 qui s'est mise en place cette saison, a su réagir durant la deuxième moitié de la saison pour terminer en milieu de classement. L'équipe U13 qui évolue en catégorie A termine quant à elle à la quatrième place.

Un grand merci aux encadrants et joueurs des différentes équipes seniors et jeunes qui ont su garder le cap malgré une saison difficile sur le plan des résultats sportifs.

Le week-end festif du marché aux puces qui s'est déroulé au mois de mai n'a pas connu le succès des dernières années à cause d'une météo capricieuse. De ce fait, nous tenons à remercier les exposants, venus néanmoins en nombre, et qui ont eu le courage d'affronter les gouttes de la matinée pour vendre leurs articles et faire vivre ce marché aux puces.

Notre dernière manifestation de la saison se veut également être un hommage à Pierre Brun dont la disparition il y a un an nous a tous affectés. Nous organisons donc le 1er tournoi de jeunes « Pierre Brun » pour les équipes U13 et U15. Ce tournoi a lieu toute la journée du 15 juin et a rassemblé 8 équipes des alentours.

Perspectives du FC Valf

Grâce à la volonté du comité, nous sommes en train de reconstruire une nouvelle équipe 1 pour la saison prochaine. A l'heure actuelle, de nombreux contacts ont été pris et un match amical a été organisé. Tout est réuni pour que cette équipe évolue au FC Valf dès le mois d'août.

Comme les années précédentes, nous aurons également une équipe 2 ainsi qu'une équipe super vétéran.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre le rang des bénévoles, des équipes seniors, vous pouvez contacter le président Martial Martz au 06 08 93 75 51 pour plus d'informations.

Du côté des jeunes, nous verrons évoluer, comme l'année passée, une équipe U13 ainsi qu'une équipe U15. De plus, nous souhaitons recréer des équipes pitchounes/débutants c'est à dire des enfants nés à partir de 2013.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le responsable des jeunes Olivier Duffner au 06 62 06 76 67.

D'autre part, nous tenons à remercier la commune pour son aide non négligeable à la participation de nos frais fixes pour les saisons futures, le FC Valf en a grand besoin.



Tout ceci permet d'envisager l'avenir du club un peu plus

sereinement avec des changements prévisibles sur le plan sportif mais également au club house puisque nous allons procéder, dès la mi-juin, au rafraîchissement des murs, du plafond et des luminaires de la salle principale pour apporter le meilleur accueil à nos joueurs et supporters. Dans un deuxième temps nous envisageons de rénover le rez de chaussée.

Toute aide de supporters et bénévoles sera la bienvenue.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée !



20h rue du château
à côté de l'église St Blaise

VALFF

4 soirées culture et
musique
Entrée libre, plateau

Parking autour de l'église
Saint-Blaise
En cas de pluie, l'église
nous est ouverte
Pensez à une petite
laine, les soirées
pouvant être fraîches

Contact : 03 88 08 21 09

Les mardis du Wihr 2019

« Déluges, Déluge »

9 juillet : « Déluge sumérien, déluge biblique » par Guy Coyard, historien-géographe. Francis Vonarb dirigera les choristes des environs. Répétition à 18h30 à l'église St Blaise. Partitions disponibles sur place. Venez rejoindre cette chorale d'un soir !

23 juillet : « Déluge coranique » par Musa-Philippe Belfort, éditeur et traducteur accompagné de Haydar Can, joueur de ney (flûte turque).

6 août : Soirée contes « Déluges dans différentes civilisations » par Justin Guébert, conteur et Maud Bollez, harpiste et conteuse.

20 août : « Le déluge dans l'art » par Sylvie Albecker, docteur en histoire de l'art. Projection à l'église St Blaise. Concert d'orgue par Rémy Kalck.

Chaque 2ème vendredi à 17h, visite guidée gratuite

les 12 et 26 juillet, les 9 et 23 août

Pour d'autres visites, merci de contacter le : 03 88 08 21 09



Jardin du Livre

Voici les résultats du concours les «insectes au jardin», organisé en partenariat avec la bibliothèque municipale, où les photos seront exposées jusqu'à fin août. Nous avons réceptionné plus de 80 clichés et nous remercions tous les participants pour la beauté et la sensibilité de leurs photos. Le jury a eu bien de la peine à départager les participants, vu la qualité de leurs productions.

Les photos des membres de l'association qui ont participé étaient classées hors concours.



Premier prix : Laurence Schweblin - Heiligenstein



Deuxième prix : Bernard Reuschlé - Barr



Troisième prix : Michel Burgard - Barr



Quatrième prix : Eric Charton - Obernai



Cinquième prix : Jean Louis Halbwachs - Rosheim



Sixième prix : Baï Tranh - Vezelay

Cyclo Club

L'été est de retour et avec lui l'espoir des beaux jours permettant de sillonner nos agréables petites routes de campagne et grimper sur nos verdoyants sommets vosgiens.



Comme déjà signalé, la «Journée du vélo / 38ème Randonnée de la Kirneck» ne pourra être organisé en 2019, par manque d'un nombre suffisant de membres !

Je relance mon appel, il nous faudrait 5 à 6 personnes qui auraient la bonté de nous aider, pour que nous puissions réorganiser cette journée en 2020. Il serait en effet bien dommage de ne pouvoir rebondir et faire que cette belle journée qui a fait la renommée de Valff du Nord au Sud de l'Alsace ne revive.

Ainsi que son fameux sanglier à la broche (ou grillades) avec accompagnement, fortement apprécié.

Les personnes volontaires voudront bien se faire connaître auprès de :

Laurent HASLAUER 38 impasse des roses 67210 VALFF
03 88 08 21 19 / 06 19 48 45 20 ou laurent.haslauer@sfr.fr

Roger ROSFELDER 5 rue de la fontaine 67210 VALFF
03 88 08 71 25 / 06 02 35 55 37 ou roger.rosfelder@wanadoo.fr

Avec énormément d'espoir d'être entendu, le club souhaite à tous les lecteurs, et à leurs proches, d'excellentes vacances, et un été permettant un épanouissement personnel et sportif.

Communication

Destruction des nids d'hyménoptères

Vous avez un nid de frelons agressifs ou un nid de guêpes menaçantes dans votre jardin, votre premier réflexe est d'appeler les pompiers.

ATTENTION, depuis le **1er mai 2019**, l'intervention pour la destruction des nids est facturée par les pompiers du bas-Rhin.



Coût de l'intervention chez le particulier : 50 € pour une intervention classique et 80 € pour une intervention nécessitant un moyen élévateur.

Une participation réduite selon les pompiers, qui a pour but de ne pas laisser les citoyens sans solution le temps que des entreprises spécialisées s'installent et soient opérationnelles dans le département.

A NOTER : les abeilles sont protégées, elles ne sont pas concernées par ce dispositif. C'est à un apiculteur d'intervenir en cas de découverte d'un essaim.

Horizon municipal

Séance du 25 mars 2019

Approbation du Compte Administratif Communal de l'exercice 2018

EXCEDENT 2018 (Fonctionnement)	417 727,48 €
EXCEDENT 2018 (Investissement)	520 824,42 €
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	938 551,90 €

Adoption du Compte de Gestion Communal du Receveur de l'exercice 2018

Le Conseil Municipal, après délibération, adopte à l'unanimité le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2018, dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice

Vote des taux d'imposition des impôts locaux pour l'Année 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe comme suit les taux d'imposition pour l'année 2019, taux qui sont en augmentation de 1 % par rapport à ceux de 2018

Taxes	Pour mémoire Taux en 2018	Taux votés pour 2019 en %	Bases d'imposition	Produit attendu pour 2019
Taxe d'habitation	13,76	13,90	1 953 000	271 467
Foncier bâti	6,53	6,60	1 445 000	95 370
Foncier non bâti	29,23	29,52	74 600	22 022
CFE	0	0	0	0
Total				388 859

Vote du Budget Primitif Communal de l'exercice 2019

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2019 tel qu'il est présenté et qui est arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement : dépenses et recettes arrêtées à la somme de : 1 002 769,71 euros

Section d'Investissement : dépenses et recettes arrêtées à la somme de : 1 431 991,00 euros

Le Budget de l'exercice 2019 a été établi en conformité avec la nomenclature M14 (classement par nature) en équilibre à 2 434 760,71 euros.

Approbation du Compte Administratif Lotissement de l'exercice 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT : résultat de clôture (Fonctionnement)

100 152,23 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : résultat de clôture (Investissement)

0,00 €

Adopté à l'unanimité

Vote du Budget Primitif Lotissement de l'exercice 2019

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2019 tel qu'il est présenté et qui est arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement : dépenses et recettes arrêtées à la somme de 100 152,23 euros



Section d'Investissement : dépenses et recettes arrêtées à la somme de : 0,00 euros

Le Budget de l'exercice 2019 a été établi en conformité avec la nomenclature M14 (classement par nature) en équilibre à 100 152,23 euros.

Création d'un poste d'emploi saisonnier

Le Conseil Municipal, décide de créer un emploi saisonnier d'Adjoint Technique 2ème classe pour une période allant du 23 avril au 20 septembre 2019 inclus. Il précise que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 25 heures, de 7h à 12h du lundi ou vendredi, Il décide que la rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire des Adjoints Techniques de 2ème classe. Un affichage dans les kachteles sera fait.

Demande de subventions

Après le vote du Budget 2019, M. le Maire propose de verser la subvention de 200,00 € aux 13 Associations Locales : l'Amicale des Pêcheurs, l'Amicale des Retraités, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, l'Association Loisirs et Culture, Backstage Combo, le Cyclo Club, le Jardin Biblique du Wihr, la Société d'Aviculture, la Chorale Sainte-Cécile, la Société de Musique Alsatia, la Fabrique de l'Eglise, le FC VALFF, les Foulées Valffoises.

M. le Maire décide d'octroyer une subvention complémentaire de 150 € à la Chorale Sainte-Cécile pour sa participation au « E Friejhohr fer unseri Sproch ».

M. le Maire décide d'attribuer aux associations suivantes une subvention, dans le cadre du vote du Budget : AGF du Bas-Rhin (100 €), AIDES (50 €), ARAHM (50 €), Amis du Mémorial (100 €), Association Art et Lumières en Alsace (100 €), Fondation du Patrimoine (120 €), la Prévention Routière (50 €), Souvenir Français (100 €), Union Catholique des Aveugles (50 €), USFBD 67 (prévention dentaire) (50 €), Union Nationale des Combattants (100 €), Association Pèlerinage TAMBOV (50 €),

COMMUNICATIONS

► Les attributions de compensation du Pacte Financier et Fiscal du Territoire du Pays de BARR alloué à la commune est de 118 245,00 € pour 2019. (117 243,00 € en 2018). Le montant des compensations de charges retenu en 2019 est de 21 231,00 €.

► Dans la séance du 27 novembre 2018, le Conseil de Communauté avait statué définitivement sur l'organisation institutionnelle de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) Directives relatives à l'eau et aux inondations.

Il appartient à la Communauté de Communes du Pays de BARR de désigner 22 représentants : 3 sièges pour la Ville de BARR (1 représentant par 3000 habitants) et 1 siège pour les 19 autres Communes. Mr le Maire se porte candidat pour ce siège. Le vote aura lieu le 26 mars 2019 au siège de la Communauté de Communes du Pays de BARR.

► Le Vendredi 08 mars 2019, M. le Maire a signé l'acte de vente du terrain du Lotissement communal Sainte Odile à l'Etude notariale de BARR. Les acquéreurs sont Mme DELIMAL Née HEIT Alizée et Mr DELIMAL Benjamin domiciliés à VALFF 186 A rue principale pour la somme de 120 925,00 € HT soit 145 110,00 € TTC.

► Jeudi 14 mars 2019, l'auge et le puits ont été déplacés gratuitement par Mr Dominique WIRTH, un grand merci à lui.

► M. le Maire annonce aux conseillers que la secrétaire Carole GRAUSS s'est mariée le 14.03.2019, que la Commune lui a offert un bon de 300,00 € à l'Hôtellerie du Roseenmeer à ROSHEIM.

► M. le Maire demande aux membres présents leur disponibilité pour la permanence des Elections Européennes qui se dérouleront le dimanche 26 mai 2019 de 8h00 à 18h00.

► M. Bernard HIRTZ demande à M. le Maire si l'école de VALFF n'est pas trop pénalisée suite aux mouvements de grève de la piscine l'O à OBERNAI. M. le Maire répond que les séances pour les écoles de VALFF avaient lieu avant ce mouvement.

► M. Bernard HIRTZ signale que le lampadaire Rue de l'Eglise est défectueux.

Séance du 14 mai 2019

Achat d'un défibrillateur : choix du prestataire

M. le Maire propose deux devis pour l'acquisition d'un défibrillateur :

- GENEDIF pour la somme de 2 165,00 € HT soit 2 598,00 € TTC
- SCHILLER (le même qu'à la Mairie) pour la somme de 1 450,00 € HT soit 1 740,00 € TTC au lieu de 1 958,40 € TTC, soit une remise de 218,40 € suite à l'achat d'un second. Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de SCHILLER pour la somme de 1 450,00 € HT soit 1 740,00 € TTC.



Revalorisation de la redevance pour l'extraction de gravier par la Sablière

Le Conseil Municipal, en accord avec les sablières HELMBACHER, fixe pour la période du 01 avril 2019 au 31 mars 2020 à 0,64 € le m3 de matériaux vendus.

Rehausse des arroseurs et entretien des terrains de football

Rehausse de l'ensemble des 24 arroseurs par EST-ARRO de Duppigheim , Pour la somme de 2 276,80 € HT soit 2 732,16 € TTC.

L'entretien des terrains est nécessaire tous les 2 ans ; après une étude de sol, un défeutrage et une aération du sol sont conseillés. 2 devis ont été demandés :

(Pas de sablage, le Parc Départemental d'Erstein ne le fait plus, leurs machines sont hors service.)

- Devis de COSEEC SPORTS et ENVIRONNEMENT de Duppigheim : 3 passages avec aération, émiettage et égalisation de la surface pour 3 185,00 € HT soit 3 822,00 € TTC (une traine offerte sur le terrain annexe)

- Devis RACING ESPACE-VERT de Strasbourg : 3 passages carottage, émiettage pour 4 010,50 € HT soit 4 812,60 € TTC

M. le Maire propose de retenir le devis de COSEEC SPORTS et ENVIRONNEMENT de DUPPIGHEIM pour la somme de 3 185,00 € HT soit 3 822,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour valider le devis de EST-ARRO pour la somme de 2 732,16 € TTC et le devis de COSEEC SPORTS et ENVIRONNEMENT pour la somme de 3 822,00 € TTC.

Acquisition d'un sécateur à batterie, d'une affûteuse à chaîne pour tronçonneuse et d'un souffleur à dos : validation de l'offre.

M. le Maire expose les différents devis. Après avoir donné les explications, il propose aux membres présents de retenir les offres de JC Motoculture de ROSHEIM pour la somme de 1 352,53 € HT soit 1 623,04 € TTC.

Balayage de la voirie



L'année dernière, le balayage ayant été fait par le Conseil Départemental, M. le Maire propose au conseil de renouveler cette prestation pour cette année. Le devis pour le balayage pour 1 journée de 8 heures est de 870,00 € HT, soit 1 044,00 € TTC. .

Pose de deux radiateurs à la salle polyvalente

M. le Maire explique aux conseillers qu'il faudrait mettre en place 2 radiateurs dans la salle polyvalente, un sur la scène et un dans la cuisine raccordés au chauffage au gaz. Il propose un devis de Génie Climatique de l'Est de Hoenheim pour la somme de 2 323,89 € HT soit 2 788,67 € TTC.

Pose d'un caveau ossuaire au cimetière : choix de l'entreprise

M. le Maire propose 2 devis pour la pose d'un caveau ossuaire au cimetière :

• Devis de l'AVENIR D'ALSACE de Saint-Pierre, pose de 3 cuves en béton de 60 cm de haut avec tombale en granit rose 8 cm et dalle couvercle en granit noir pour la somme de 2 934,16 € HT soit 3 521,00 € TTC

• Devis de COSSUTA et FILS de Barr, pose de 3 caveaux 2,30 L x 0,95 h x 0,65 l avec couvercle en aluminium avec fermeture au cadenas profondeur de 2 m pour la somme de 3 220,00 € HT soit 3 864,00 € TTC, avec une marche en grès de champenay aux Monuments aux Morts 282,00 € TTC

Le Conseil Municipal, décide de façon unanime, de retenir le devis de L'AVENIR D'ALSACE de Saint-Pierre pour la somme de 2 934,16 € HT soit 3 521,00 € TTC.

Transfert de la compétence « eau » à la Communauté de Communes du Pays de Barr

Le conseil municipal, considérant qu'en vertu de la loi du 3 août 2018, les communes membres d'une communauté de communes ont la faculté de s'opposer à ce transfert obligatoire prévu normalement le 1er janvier 2020 en le reportant au 1er janvier 2026, sous condition cependant de recueillir une minorité de blocage exprimée par 25% de ces communes représentant au moins 20% de la population intercommunale totale et qu'à la suite des débats organisés au sein de la Conférence des Maires, un consensus quasi unanime s'était dégagé en faveur du déclenchement de ce mécanisme afin de préserver, du moins transitoirement, la liberté de chaque commune en matière de gestion de l'eau potable, décide de s'opposer au transfert obligatoire de la compétence « eau » à la Communauté de Communes du Pays de Barr qui devait normalement entrer en vigueur au 1er janvier 2020.



Prise en charge d'une partie des charges par la Commune du club house du FC VALFF

M. le Maire précise à l'assemblée que ce point se fera à huit clos. Après la sortie du public, M. le Maire communique les chiffres transmis par le FC VALFF concernant les résultats des 4 dernières années. Il a également exposé les différentes formules adoptées dans les villages alentours.



Après discussion, M. le Maire propose de prendre à la charge de la commune, les frais d'assurance du Club House et les frais d'ordures ménagères. Il précise que sont déjà pris en charge par la commune les frais d'entretien des terrains (défeutrage, aération, engrais). En outre, pour prendre en compte une partie des frais d'électricité, de chauffage et d'eau, M. le Maire propose une subvention complémentaire annuelle de 2 000,00 € versée en fin de saison. Adopté à l'unanimité.

Maintien du temps partiel de l'adjointe administrative

Mme Carole BEN GANDIL née GRAUSS, adjointe administrative à la Mairie de VALFF, nous fait part par courrier du 01 avril 2019, son souhait de maintenir son activité professionnelle à temps partiel 80% à raison de 28 heures par semaine à compter du 01 avril 2019.

COMMUNICATIONS

► La cotisation annuelle pour la Fourrière Refuge d'Alsace Centrale à EBERSHEIM s'élève à 1 048,80 €. (Tarif unitaire 0,80 x 1 311 habitants).

► N'ayant reçu qu'une seule candidature pour le poste d'emploi saisonnier, M. le Maire retient la candidature de M. Damien KOENIG, pour la période du 23 avril au 20 septembre 2019, à raison de 25 heures par semaine.

► Voici quelques statistiques de la bibliothèque municipale pour 2018 :
Sur 279 inscrits, 235 sont de VALFF et 44 résident hors de la Commune. Pour les adultes 710 prêts ont été effectués et 1722 pour les enfants, 12 animations ont été réalisées. La bibliothèque est gérée par une équipe de 17 personnes bénévoles.

► Une lettre du SDIS 67 nous fait part d'une augmentation de 60 % par rapport à 2017 des interventions de destructions de nids d'hyménoptères (guêpes, frelons...) cela représente près de 15 000 interventions.

Le Conseil d'Administration lors de sa séance du 28 Mars dernier a décidé qu'à compter du 01 Mai 2019 pour toute intervention de destruction d'un nid d'hyménoptères, une participation financière sera demandée. Cette participation varie de 50 € à 80 € en fonction des moyens utilisés (échelle aérienne...). Un affichage dans les kachteles a été fait.



► Par arrêté préfectoral du 17 Avril 2019, Mme Marileine MULLER et M. Marius ROSFELDER ont le droit de prélever de l'eau dans la Kirneck ou l'Andlau pour irriguer leurs champs, selon un planning défini.

► Le programme annuel d'entretien des cours d'eau EHN-ANDLAU-SCHEER a été acté lors de la séance du 25 Mars 2019. L'ensemble des actions d'entretien permet d'intervenir sur près de 60 km de cours d'eau et de fossés pour un montant de 120 000,00 €.

► Suite à l'incendie de « Notre Dame de Paris », dans la nuit du 15 au 16 Avril dernier, l'Association des Maires de FRANCE et des Présidents d'Intercommunalités a lancé un appel aux dons. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite et d'entretenir en priorité l'église de VALFF.

► Suite à plusieurs dégradations constatées aux abords des pistes cyclables, un courrier a été envoyé aux 20 agriculteurs exploitants sur la Commune de VALFF.

► La commune a mandaté le Centre de Gestion 67, dans le cadre d'un marché public, concernant la tarification du contrat d'assurance statutaire. Le contrat devra couvrir tout ou partie des risques suivants : décès, accident du travail, maladie, maladie longue durée, maternité, invalidité, etc....

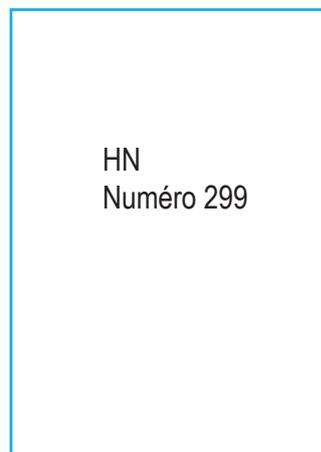
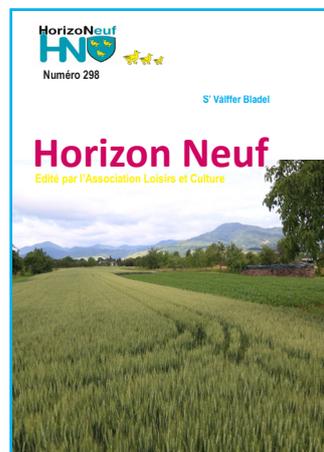
Ce contrat prendra effet le 01 Janvier 2020 pour une durée de 4 ans. Les taux de cotisations et les garanties proposées seront communiquées par le Centre de Gestion à l'issue de la consultation, afin que la Collectivité puisse prendre ou non la décision d'adhérer. (6 agents sont concernés).

Troisième Trimestre 2019

- ▶ Une demande d'occupation du parking de la salle polyvalente a été réceptionnée par courrier pour le 28ème circuit des myrtilles qui passera le dimanche 21 Juillet 2019 à VALFF.
- ▶ Mme Chantal VOEGEL demande qui a récupéré toutes les archives de M. Antoine MULLER suite à son décès. M. le Maire lui explique qu'Antoine MULLER a tout légué à son petit-fils.
- ▶ M. Denis ROSFELDER, Adjoint au Maire, explique qu'il se renseigne pour une éventuelle aide concernant le sécateur électrique.
- ▶ M. Denis ROSFELDER, Adjoint au Maire, informe le Conseil que la Commune a eu gratuitement de la terre pour remblayer le terrain communal à l'arrière de la Salle polyvalente.
- ▶ Après constat de dépôts sauvages le long de la voirie Rue Large par M. SPECHT, le Conseil Municipal décide l'envoi d'un courrier RAR de mise en demeure.
- ▶ Mme Denise LUTZ-VOEGEL demande où en est l'affaire FOULON. M. le Maire lui dit que régulièrement des constats de Gendarmerie sont faits, et transmis à l'avocat.
- ▶ M. Bernard HIRTZ fait part au Conseil du caractère dangereux du stationnement de la camionnette blanche au niveau de l'intersection Rue Thomas – Rue Principale. M. le Maire passera voir le propriétaire du véhicule.



Bientôt le Numéro 300 ... ce sera un numéro spécial !!!



Quoi de neuf à la bibliothèque ?



Exposition photos à la bibliothèque

Durant les mois d'été, vous pourrez venir admirer à la bibliothèque municipale les photos des participants au concours «les insectes dans le jardin». La coccinelle, emblème du «Jardin du Livre» vous accueillera et vous accompagnera dans votre parcours.

Bienvenue aux amateurs de jardins et de belles photos !

Lundi 29 avril, présentation du livre «les familles de Valff» :

Plus de quarante personnes se sont déplacées pour écouter M. Hubert Friess, auteur d'un ouvrage en deux tomes sur les familles de Valff. La tâche était très ardue, étant donné que notre région l'Alsace a été annexée plusieurs fois au cours de son histoire. Les écrits utilisés pour les recherches étaient en français pour certaines périodes, pour d'autres en allemand. Il fallait posséder des connaissances spécifiques pour lire les registres paroissiaux ou civils.

Les participants à cette soirée ont apprécié la simplicité et la compétence de l'auteur qui a donné à plus d'une personne l'envie de mieux connaître ses aïeux.



Attention : bibliothèque fermée du 14 juillet au 15 août:



En-dehors de cette période : horaires d'ouverture

Mercredi : 15 h 00 à 17 h 15

Samedi : 9 h 45 à 12 h 00

(horaires habituels à compter du 2 septembre)

Des livres pour l'été !



①

②

③

Et quand bien même vous n'êtes pas fan de BD adultes, plongez-vous dans la saga « Magasin Général » une série de bande dessinée réalisée conjointement par Régis Loisel et Jean-Louis Tripp qui décrit la petite vie tranquille de Notre-Dame-des-Lacs, un village de la campagne québécoise, dans les années 1920.

Laissez-vous emporter... ce voyage au Québec est un vrai régal !

① Marie, jeune veuve, s'occupe du Magasin Général dont elle hérite à la mort de son époux. Elle doit se montrer forte pour arriver à tenir l'établissement tout en étant accablée par son chagrin. Au bout de quelque temps, elle découvre un mystérieux inconnu sur le bord de la route, Serge. Son motorcycle rendu inutilisable par les premières chutes de neige, Marie décide de l'héberger dans une remise attenante à l'échoppe...

Nach dem plötzlichen Tod ihrer Patentante Rosa erbt Katharina deren Haus und Hof. Bald mehren sich ihre Zweifel an dem angeblich natürlichen Tod der alten Frau. Wer ist in ihr Haus eingebrochen? Warum hat Rosa sich geweigert, ihre Felder als Bauland zu verkaufen? Wohin sind ihre Bienenstöcke verschwunden? Oder hat Rosas Tod etwas mit ihrer Rolle in der Mais-Guerilla zu tun, die gegen den Einsatz von tödlichen Insektiziden kämpft? Um die Rätsel zu lösen, muss Katharina tief in Rosas Geschichte eintauchen und damit auch in ihre eigene Vergangenheit.

②

L'héroïne, Godelieve, est une jolie étudiante néerlandaise. Marchant dans les pas de son maître à penser Erasme, elle visite la cathédrale de Strasbourg, la bibliothèque humaniste de Sélestat et le château du Haut-Koenigsbourg, au-dessus duquel vole un aigle presque noir ...

③ Pourquoi et comment le cadavre nu de Godelieve a-t-il été déposé dans le confessionnal de l'église d'Ingersheim ? Ce roman est une ode à l'Alsace, à son histoire et à son formidable patrimoine.

Joyeux anniversaire !

99 ans –ROSFELDER Mathilde, née le 14.09.1920

98 ans –NEFF Jules, né le 01.08.1921

95 ans - HERRMANN Anne, née le 26.09.1924

92 ans –HIRTZ Joseph, né le 04.08.1927

88 ans –HIRTZ Suzanne, née le 22.07.1931
VOEGEL Marie, née le 30.08.1931
ROSFELDER Etienne, né le 12.09.1931
VOEGEL Marie-Louise, née le 24.09.1931

87 ans –WURTZ Violette, née le 06.07.1932
RIEFFEL Marie-Thérèse, née le 12.07.1932
FUCHS Anne-Marie, née le 26.08.1932
SCHAETZEL Marie-Thérèse, née le 08.09.1932

86 ans –HUBER Raymond, né le 29.08.1933

85 ans –SPECHT Jean-Paul, né le 03.07.1934
GOETTELMANN Bernadette, née le 21.09.1934

84 ans –TEIXERA Michèle, née le 02.07.1935
KUHN Germaine, née le 02.09.1935

83 ans –PETER Pierrette, née le 30.07.1936

82 ans –UHL Aimée, née le 03.07.1937
SCHULTZ Marie-Louise, née le 10.07.1937
HARTZ Edouard, né le 28.07.1937
HOFFBECK Yolande, née le 06.08.1937

78 ans –HERRMANN Paul, né le 06.09.1941

77 ans –BOTTIN Antoine, né le 04.09.1942
BIEBEL Carmen, née le 14.09.1942
VOEGEL Elisabeth, née le 15.09.1942
HEUBER Roland, né le 18.09.1942

76 ans – HAYET Inge Elisabeth, née le 09.07.1943
SCHULTZ Jean-Paul, né le 22.07.1943
ANDRES Paulette, née le 25.08.1943
ANDRES René, né le 16.09.1943
BESSEUX Marie-Thérèse, née le 29.09.1943

75 ans – JOST Agnès, née le 17.09.1944

72 ans – DESCHLER Jean-Claude, né le 05.09.1947

71 ans – SCHAAD Jean-Claude, né le 04.07.1948
HEYMANN Denise, née le 02.09.1948
HARTMANN Violette, née le 02.09.1948
SPITZ Francine, née le 02.09.1948
KLIPFEL Jean-Marie, né le 15.09.1948
SCHALK Simone, née le 19.09.1948
HEYMANN Christian, né le 26.09.1948

70 ans – LEOPOLD Jean-Marc, né le 17.07.1949
LEHMANN Marie-Rose, née le 19.07.1949
HURIEZ Jocelyne, née le 07.08.1949
SPITZ André, né le 06.09.1949
MULLER Marie-Anne, née le 08.09.1949
MICHEL Bernard, né le 10.09.1949



Etat civil

Naissance : Elouan MATHERN, né le 07.05.2019 à SCHILTIGHEIM, de Lucas et Louise MATHERN domiciliés à VALFF, 168 rue de l'Eglise

Mariage : Lionel BADER et Stéphanie ROBERT, mariés à VALFF le 23.05.2019, domiciliés à VALFF, 15 B rue Haute



Décès : Antoine MULLER décédé le 11.04.2019
Didier FURST, décédé le 26.04.2019
Gérard HELBERT, décédé le 27.04.2019

Grands anniversaires



Marcel Rosfelder 85 ans



François Foesser : 85 ans

Les familles remercient

Profondément touchés et émus par vos marques de sympathie et d'affection lors du décès de

Rosa Wespiser

nous tenons à vous exprimer nos plus sincères remerciements

Marie Claire, Camille, Christiane, Joëlle, conjoints, enfants, petits enfants et famille



Profondément émus par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui nous ont été adressés lors du décès de

Gérard Helbert

nous exprimons à toutes les personnes qui se sont associées à notre peine notre profonde gratitude et les remercions pour leur présence, leurs cartes et dons.

Nous remercions également le Père Brignon et la chorale Ste Cécile pour l'émouvante messe d'A-Dieu.

Christiane Helbert et ses enfants

Du fond du cœur, nous vous disons MERCI
À vous qui, par votre présence, vos fleurs, vos pensées, vos messages, vos écrits réconfortants et vos dons à la paroisse avez voulu témoigner votre soutien lors du décès de

Antoine Muller

Un merci tout particulier à Messieurs les curés Pachod, Brignon, Dennefeld, le chanoine Diss et la Chorale pour la belle et émouvante cérémonie ainsi qu'aux adorateurs du Mont Ste Odile.

Suzanne Nicole Annick

Les petits et arrières petits enfants et famille

Le saviez-vous ? les anniversaires de mariage

1 an	coton		26 ans	jade		51 ans	camélia
2 ans	cuir		27 ans	acajou		52 ans	tourmaline
3 ans	froment		28 ans	nickel		53 ans	merisier
4 ans	cire		29 ans	velours		54 ans	zibeline
5 ans	bois		30 ans	perle		55 ans	orchidée
6 ans	chypre		31 ans	basane		56 ans	lapiz-lazuli
7 ans	laine		32 ans	cuivre		57 ans	azalée
8 ans	coquelicot		33 ans	porphyre		58 ans	érable
9 ans	faïence		34 ans	ambre		59 ans	vison
10 ans	étain		35 ans	rubis		60 ans	diamant
11 ans	corail		36 ans	mousseline		61 ans	platane
12 ans	soie		37 ans	papier		62 ans	ivoire
13 ans	muguet		38 ans	mercure		63 ans	lilas
14 ans	plomb		39 ans	crêpe		64 ans	astrakan
15 ans	cristal		40 ans	émeraude		65 ans	palissandre
16 ans	saphir		41 ans	fer		66 ans	jasmin
17 ans	rose		42 ans	nacre		67 ans	chinchilla
18 ans	turquoise		43 ans	flanelle		68 ans	granit
19 ans	cretonne		44 ans	topaze		69 ans	mélèze
20 ans	porcelaine		45 ans	vermeil		70 ans	platine
21 ans	opale		46 ans	lavande			
22 ans	bronze		47 ans	cachemire		75 ans	albâtre
23 ans	béryl		48 ans	améthyste			
24 ans	satin		49 ans	cèdre		80 ans	chêne
25 ans	argent		50 ans	or			

Horizon historique

Le jour où Valff a échappé à la destruction par le Tout-Puissant

Si Valff existe encore de nos jours, c'est bien grâce à l'immense miséricorde du Tout-Puissant ! Vous en doutez vraiment ? Voici les faits.

8 mai 1646

Tout le village est en émoi. Les seigneurs Arnold et Wolf d'ANDLAU se sont déplacés personnellement pour statuer d'un sujet brûlant. Le curé Jean REUCH est prosterné devant l'autel de l'église affairé à solliciter la miséricorde divine. Les femmes égrainent les chapelets. On ne parle plus que de ça ! C'est le sujet enflammé du moment. Mais quoi donc ? Ben ! des agissements scandaleux d'Arbogast MARTZ, le Schultheiss, le maire du village, pardi !

Les faits

Un tribunal s'est constitué dans la Stub du village. Pour l'occasion et vu le nombre important de participants, tout le monde s'est rassemblé dans la grande auberge du château. De toute façon l'ancienne auberge qui servait de lieu de réunion municipale est détruite. Les troupes de Mansfeld sont passées par là ! Nous sommes à la fin de la guerre de Trente ans et le traumatisme est encore profond, mais revenons à notre histoire. Le représentant des habitants que l'on appelle le Heimburger, Lorentz ABERT prend la parole. La salle entière arrête son souffle...

ABERT rapporte : « A l'occasion du «Ahlmessti», la fête des Rameaux, le Schultheiss MARTZ a tellement abusé du pinard et du schnaps que dans un excès de vociférations il a juré et blasphémé Dieu le créateur à tel point que l'on peut s'estimer heureux que ce dernier n'ai frappé le village et le ban d'un châtimeut de destruction éternel bien mérité ! Le village a honte d'avoir un énerguemène pareil qui a même menacé d'abattre sa propre épouse d'un coup de fusil ! ».

Une rumeur parcourt la salle. C'est au tour de MARTZ, l'accusé, de témoigner. Il se fait un silence pesant et glaçant. Après quelques secondes qui parurent une éternité à tous, MARTZ s'exprime. Il reconnaît avoir un peu trop lorgné sur la bouteille ce jour là, mais ABERT, qui est d'ailleurs son beau-frère, s'est mêlé d'une dispute qu'il a eu avec sa femme, et cette dispute ne le regardait en aucune façon !



La salle du tribunal se remplit à nouveau de murmures et de commentaires. Les Seigneurs d'Andlau imposent le silence. On fait avancer maintenant les témoins de l'affaire.

Michel JOST dépose que le Schultheiss est un homme agressif et querelleur surtout quand il a bu. Pendant la fête des Rameaux, MARTZ était dans un état d'ébriété ininterrompu pendant trois jours et il a juré

et blasphémé jusque tard dans la nuit. Un jour alors qu'il était tranquillement assis en compagnie de Clauss ROSFELDER dans l'auberge du château, MARTZ est apparu et a frappé violemment sur la table en traitant son beau-frère de fripon !

Clauss KORMANN témoigne qu'après avoir vu MARTZ battre et malmener sa femme, cette dernière a pris la fuite pour se réfugier chez des amis, Martz pensait la retrouver à l'auberge du château. Fou de rage, il aurait déclaré : « Que le diable cherche son corps et son âme et si je la retrouve, je la tuerai à coups de couteau, cette p.t..n ! ».

Hans PETERMANN reconnaît aussi avoir un peu trop têté le goulot pendant la fête de Rameaux avec MARTZ. Ils étaient assis à la même table à la fête champêtre du Ahlmessti près de la Schwalbrücke (le pont au dessus de la Kirneck à la sortie du village vers Meistratzheim). Il a assisté à l'altercation que MARTZ a eu avec ABERT le Heimburger, qui en s'approchant s'est adressé à MARTZ et lui a signifié en le montrant du doigt qu'il est la honte et le déshonneur du village....

Les autres témoins vont dans le même sens. Tous attestent que le Heimburger ABERT est un homme honnête et loyal. Arbogast MARTZ baisse la tête. Pris de honte, il demande pardon pour ses égarements et promet de ne plus recommencer. Mais la sentence ne l'épargnera pas. Il est condamné par le tribunal à trois jours de prison et une amende de 10 Schilling. Il devra en plus officiellement, demander pardon à son beau-frère qui lui voulait du bien et le dédommager d'une livre et 10 Schilling, éviter autant que possible l'usage de boissons alcooliques et changer de comportement. Pour avoir gravement blasphémé Dieu il est destitué de ses fonctions de Schultheiss

Notons que la femme de MARTZ n'a pas été convoquée pour témoigner. On ne connaît même pas son nom, les violences conjugales n'étant pas un crime à l'époque, et puis les hommes se disent en eux-mêmes : elle l'a peut-être mérité ... Il est juste interdit de blasphémer, ça c'est grave ! On se demande ce qui serait arrivé si cela avait été elle qui avait outragé Dieu. Les procès de sorcellerie faisaient rage à cette époque ! En 1629, 17 ans

auparavant, on avait bien brûlé Elisabeth, la femme d'un certain Hans ABERT ... hum, c'est chaud !

Mais l'histoire ne s'arrête pas là ! Deux mois plus tard, Arbogast MARTZ fera la demande de sa réintroduction au poste de Schultheiss. Considérant que ce dernier avait rendu d'éminents services à la population pendant la malheureuse guerre de Trente ans, que le prévenu avait montré un repentir sincère et s'était engagé à modérer sa consommation de boisson et maîtriser ses accès de colère, le tribunal réintègre Arbogast MARTZ au poste de Schultheiss.

Et c'est ainsi que le village de VALFF ne fut pas détruit par la colère du Tout-Puissant. Ce jour là, le repentir de MARTZ sauva le village. Ouf !



Ass. Loisirs et Culture

Monique ROSFELDER
🏠 6 rue Muhlmatt - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 20 96 - 07 71 20 17 61

Ass. Générale des Familles (AGF)

Jacqueline WINDENBERGER
🏠 6 impasse des Vergers - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 49 88

Amicale des Pêcheurs

Philippe Bernard MEYER
🏠 73b rue du Château - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 18 04

Amicale des Retraités

Monique GRIESSER
🏠 52 rue principale - 67210 VALFF
☎ 09 51 47 88 18
griesser.bernard@free.fr

Donneurs de sang

Gérard MULLER
🏠 33a rue Principale - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 16 92

Jardin du Livre

Anny BOUR
🏠 67 impasse des Acacias - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 21 09
☎ 06 82 33 78 37 (Laurent Colombo)
www.lejardindulivre.fr

Atelier des Sourciers

Marie-Claire DORFFER
🏠 58 impasse des Lilas - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 21 12

Backstage Combo

Raphaël EHRHARD
🏠 8 rue de la Fontaine - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 70 28

Chorale Ste Cécile

Monique ROSFELDER
🏠 6 rue Muhlmatt - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 20 96

Cyclo-Club

Laurent HASLAUER
🏠 38 impasse des Roses - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 21 19 - 06 19 48 45 20
laurent.haslauer2014@gmail.com

Football Club

Oliver DUFFNER
🏠 9 rue de la Source - 67210 VALFF
☎ 06 62 06 76 67
www.fcvalff.com

Paroisse Saint-Blaise

Marie-Anne MULLER
🏠 139 rue Principale - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 95 66

Société d'Aviculture

Jean-Pierre VOEGEL
🏠 143 rue des Forgerons - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 70 36

Société de Musique ALSATIA

Jean-Claude SCHMITT
🏠 196 rue Principale - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 14 68

Amicale des Sapeurs Pompiers

Jean-Michel Obrecht
🏠 7 impasse des Vergers - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 70 09

Les Foulées Valff'Oises

Fanny Voegel
🏠 99, Rue Principale - 67210 VALFF
☎ 06 21 54 09 33
lesfouleesvalffoises@gmail.com

Services dans la commune

MAIRIE

🏠 140 rue Principale - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 92 62
valff.secretariat@outlook.fr

Horaires

Lundi : 8h30–11h00
Mardi et vendredi : 8h30–11h00 17h00–19h00

Permanences du Maire :

Lundi : 9h00–11h00 et mercredi : 18h00–19h00

Permanences des Adjoints :

Dernier mercredi du mois : 19h00 à 20h00

Bibliothèque Municipale

Jérôme BOUR
🏠 129 rue Principale - 67210 VALFF
☎ 03 88 08 73 78
valff.bibliotheque@gmail.com

Horaires :

Mardi : 15h30 – 17h30 (hors vacances scolaires)
Mercredi : 15h00 – 17h15
Vendredi : 19h00 – 20h30 (hors vacances scolaires)
Samedi : 9h45 – 12h00